



Compte rendu du conseil municipal Mardi 7 Octobre 2025

Présents

Marc PERRONNET, Béatrice ESCUDERO, Valérie CORDEAU, Anita MARGUERITAT, Valérie BLASZKA, Jérôme BERTHON, Benoît ROLLAND, Michel TIBAYRENC.

Absents :

Gilles LAUBIER.

Brigitte RENOUARD (CUENOT) ayant donné pouvoir à Marc PERRONNET

Corinne BOUARD (RATEL) ayant donné pouvoir à Anita MARGUERITAT.

Secrétaire de séance : Béatrice ESCUDERO

1) Validation du compte rendu du conseil municipal du 3 juillet 2025 :

Vote : 10 Voix Pour

2) Numérotation nouvelles parcelles Route de Bourges :

La demande de permis d'aménager de 3 parcelles situées entre le 10 et le 12 Route de Bourges nécessite la création de nouveaux numéros d'adressage.

Le Maire propose d'attribuer les : 10 bis 10 ter et 10 Quater

Vote : 10 Voix Pour

3) Avis suite à la consultation publique au sujet du méthaniseur de Plaimpied :

La consultation publique a eu lieu du 8 septembre 2025 au 6 octobre 2025 à la mairie de Plaimpied, portant notamment sur l'augmentation de production de 30 à 100 Tonnes par jour et sur l'évolution des intrants.

Le Maire rappelle la réunion préparatoire à laquelle tous les élus ont été conviés et la volonté de ne pas adopter une position commune, laissant chacun se déterminer en fonction de l'importance qu'il accorde aux arguments tout à fait entendables en faveur ou contre ce type d'installation.

Il indique avoir transmis à tous les élus un mail reçu la veille faisant état des arguments s'opposant à ces installations et contre l'épandage.

Vote : 2 Avis Favorable 3 Avis Défavorable et 5 Abstentions

4) Avis sur l'aspect environnemental du projet agrivoltaïque présenté par la société TSE pour le compte de Monsieur Denis JAMET

Le Maire rappelle l'historique et le contexte :

Le conseil a voté une délibération faite sur l'intérêt pour la commune en 2023.

La parcelle concernée a été la seule de la commune mise en zone APER.

L'entreprise a déposé un permis de construire le 18 août instruit par la DDT et il y aura une enquête publique dans les mois à venir.

Le projet concerne 23000 panneaux sur 28 hectares sur une parcelle de 30 hectares.

Le projet initial de chênes truffiers n'est pas maintenu et la parcelle à faible rendement restera sur de la culture.

Le projet ne représente qu'une part réduite dans le modèle économique qui veut une diversification des revenus tout en conservant l'activité agricole et il s'inscrit dans une logique de transmission familiale.

L'installation s'appuie sur un principe d'ombrières avec un ombrage tournant utile pour lutter contre la grêle, le gel, la sécheresse

Il contribue à la production locale d'énergie renouvelable décarbonée.

Il est source de revenus pour la commune et la CDC.

Il s'inscrit dans les objectifs nationaux de transition énergétique et dans la volonté d'associer agriculture et production d'énergie renouvelable.

Le maire reprend un mail reçu en mairie sur la dimension environnementale plus globale des conditions de fabrication dénoncées par un habitant et sur l'argumentaire « bateau » et général pondu et recopié par tous les porteurs de projet, vantant les mérites des énergies renouvelables, sans rien dire du chantier, du devenir des chemins ruraux d'accès aux parcelles, des matériaux utilisés, terres rares, panneaux fabriqués en Chine avec de l'électricité produite grâce au charbon, des traces indélébiles laissées par les tonnes de béton, de ferraille, de tranchées, de câbles, sans rien dire des conditions de raccordement aux réseaux électriques .

Un élu reprend ces éléments et dénonce ce projet sur des terres agricoles, proches de Coulon et il privilégie ces panneaux sur les parkings, toitures de hangars....

Vote : 3 Voix favorables 2 Défavorables et 5 Abstentions

5) DIVERS :

Amendes de police : La commune a eu un accord favorable à la suite de sa demande de bénéficier d'une subvention de 50% sur le montant HT, soit 2733,50 Euros par le conseil départemental pour la pose de 3 miroirs dégivrants pour une meilleure sécurité (Impasse et Terroirs d'en haut, Pince Mines).

Achat du terrain : Le notaire a reçu le document d'arpentage définitif du géomètre et nous restons en attente d'une date de RV pour finaliser l'acquisition de la parcelle qui jouxte le dépôt communal.

Le compte rendu du dernier conseil a valu plusieurs réactions d'habitants et d'agriculteurs au sujet des travaux faits par le SIAB3A sur l'Auron.

Le canal n'a servi qu'à neutraliser le cours de l'Auron pour les travaux.

Les travaux sont terminés et la chef de projet a apporté les éléments suivants :

« Les travaux consistent à restaurer le cours d'eau, notamment en luttant contre l'érosion des berges, à lui redonner un gabarit plus naturel en préservant le lit d'étiage pour préserver la ressource en eau, et à restaurer sa zone humide connexe. Cette zone humide, anciennement une prairie humide cultivée, est travaillée de façon à créer une mosaïque d'habitats, favorables à la biodiversité, avec des mares favorables aux amphibiens (grenouilles, tritons), des noues permettant le développement d'une végétation humide favorables aux libellules, des zones plus hautes accueillant des arbres et arbustes... Ces travaux sont accompagnés de diverses plantations en berge du cours d'eau et dans la zone humide, pour aider le milieu à être le plus résilient possible face au dérèglement climatique. Ils permettent également une meilleure épuration de l'eau, puisqu'ils se situent dans la zone de captage du Porche, qui fournit de l'eau potable. Ils sont financés par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la région, le département et le SIAB3A ».

Bulletins de paye : Le Centre de Gestion 18 nous a fait part de l'arrêt de sa prestation fin décembre. Les communes recherchent un nouveau prestataire (CDG du 45 ou du 37 en étude)

Parcelle plaine intergénérationnelle :

Arbitrage du préfet compte tenu des enveloppes disponibles et de l'importance des demandes de ne pas présenter notre projet à la commission DETR.

Nouvelle demande pour 2026 que la future équipe confirmera ou pas en fonction des éventuelles subventions et de son choix sur l'intérêt pour la commune.

Les élections municipales s'il n'y a pas de report sont prévues le 15 mars 2026 pour le 1^{er} tour et le second si nécessaire le 22 mars 2026. Depuis le 1^{er} septembre 2025, entrée dans la période de réserve.

Le maire a relancé le notaire au sujet du solde des règlements liés à l'enquête publique sur l'alignement de la voie d'accès au pont sur l'Auron à Coulon.

Enquête publique Chemin Froid :

Début d'enquête le 14 novembre, permanence de 10h00 à 12h00. fin d'enquête 1^{er} décembre, permanence de 10h00 à 12h00.

Commission listes électorales à faire avant la fin d'année.

Marc PERRONNET a fait un point sur les différents travaux réalisés et à venir.

La commission environnement de la CDC a changé le ramassage des emballages avec la suppression du point d'apport volontaire (sauf pour le verre) à partir du 1^{er} janvier 2026. Principe de ramassage toutes les deux semaines (toutes les semaines en été). Container jaune proposé à l'achat ou fourniture de sacs : modalités à venir.

Dernière cérémonie des vœux du mandat le vendredi 9 janvier 2026.

Le maire a tenu de remercier le centre de gestion pour l'aide précieuse apportée avec la venue d'une secrétaire et le service urbanisme de la CDC des Terres du Haut Berry pour nous aider pendant l'absence de notre secrétaire ;

Une élue fait part de sa réprobation sur des commentaires vus sur les réseaux sociaux regrettant le manque de soutien de la commune aux commerçants. Avec le maire elle rappelle le soutien du marché du mardi depuis 5 ans et les conditions d'accès gratuites des food truck sur la place de la commune.

Par ailleurs chaque année les associations sont conviées à se positionner sur les différentes manifestations organisées pour tenir la buvette et la petite restauration. Elles sont prioritaires par rapport aux food truck .

Encore récemment les 2 food truck qui ont assuré en septembre la soirée du feu d'artifice ont très bien travaillé et remercié la commune.

Valérie CORDEAU fait un retour sur les ateliers Victorine 2ème génération qui ont démarré début septembre. Une douzaine de seniors, à chaque atelier, cuisine les plats à l'aide des recettes conçues par la diététicienne de Victorine. Un déjeuner partagé clôture ce moment convivial.

Prochains ateliers les 14 et 28 octobre.